

GREEN IT : Quand l'informatique se met au service du développement durable

A l'heure où l'informatique au sens large consomme une quantité importante d'énergie électrique, le green IT (en français : l'informatique écologique) s'impose. Cette tendance technologique se propose d'aider les Etats et les sociétés à maîtriser leur consommation en énergie.

Une préoccupation sensible

La puissance de calcul croissante engendre l'augmentation de la consommation d'énergie électrique. Face à ce constat, le green IT propose de réduire la consommation d'énergie des matériels informatiques. Et par conséquent, de réduire les coûts financiers liés à cette surconsommation d'énergie.

L'informatique endosse un rôle essentiel : celui d'acteur contribuant à aider les sociétés et les Etats à maîtriser et optimiser leur consommation en énergie. Au même titre que le protocole de Kyoto engage les Etats à réduire les gaz à effet de serre, le green IT engage les acteurs de l'informatique dans une démarche volontaire de développement durable.



Des réponses concrètes et hétérogènes

Des actions concrètes telles que le remplacement des écrans par des lcds (moins gourmand en consommation énergétique), l'optimisation de la climatisation des salles serveurs ou la réutilisation de la chaleur générée par les serveurs sont entreprises.

Une nouvelle façon de travailler se profile. Les outils de visioconférence fleurissent, réduisant ainsi les coûts liés aux trajets. La sous-traitance ou le télétravail deviennent synonymes d'action pour l'environnement.

Plus technique, la virtualisation, dont le principe est de faire fonctionner des systèmes d'exploitation ou logiciels distincts sur une même machine physique, a pour vocation de réduire le nombre de serveurs.

Une obligation d'engagement

Un nouveau concept est né : la responsabilité sociétale des entreprises. Les sociétés doivent tenir compte des préoccupations environnementales, sociales et économiques dans l'activité de l'entreprise et ses interactions avec les tiers. Le « business propre » est une obligation pour les sociétés, cotées en bourse depuis 2001. Elles doivent publier leur émission de gaz à effet de serre (GES) au sein d'un Rapport Sociétal et Environnemental (RSE).

La norme ISO 14001 vient renforcer ces obligations, en proposant de mesurer l'impact de l'entreprise sur l'environnement.

Démarche volontaire et/ou approche commerciale

A l'heure où les appels d'offre intègrent des critères stricts de développement durable, les acteurs n'ont plus le choix et s'engagent. Les acteurs de l'IT développent des solutions moins consommatrices en énergie, et les associent à des campagnes marketing de sensibilisation.

Le développement durable nous responsabilise face aux conséquences de nos actions. « Cette approche vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Our common future, ONU, 1987).

Pourtant, la majorité des PME qui ont mis en oeuvre un projet lié au green IT avouent chercher d'abord à faire des économies financières. Le green IT, une idéologie chaperonnée par des motivations financières, est peut-être la solution pour lier l'utile à l'agréable ...

Marie-Pierre Lecrenay

Pour en savoir plus sur le green IT :

Le monde informatique – rubrique green IT : <http://greenit.lemondeinformatique.fr/>

Toute l'actualité du green IT : <http://www.greenit.fr/>